

Agent de collecte approvisionnement

RNCP39673 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	210
Formacode(s)	31734, 21054
Code(s) ROME	N1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LYCEE GEN TECHNOL AGRICOLE LE PARACLET	19801272600016	Former et organiser l'évaluation
SYND PROF AGRICOLE DOMAINE SAINTE-MAURE	30276439400011	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CS "Agent de collecte approvisionnement" vise l'acquisition de compétences lui permettant d'assurer à la fois les tâches liées à la réception, à la manutention, à la délivrance des produits et les tâches telles que la réalisation de vente, de conseils au client, de rédaction de documents sous la responsabilité du technico-commercial.

Le CS "Agent de collecte approvisionnement" cible la capacité à livrer un service de qualité auprès des agriculteurs de plus en plus exigeants dans le domaines des techniques culturales tout en garantissant la préservation de l'environnement.

La profession agent de collecte approvisionnement est confrontée à de nombreux changements qui la font évoluer ; la raréfaction des emplois dans tous les secteurs de la filière grains, les départs à la retraite entraînant des baisses d'effectifs, l'embauche de main d'œuvre saisonnière pour aider à la collecte et de personnels temporaires aux périodes de pointe leur confère la capacité à donner des instructions.

Les agents de collecte approvisionnement sont sédentaires sur leur site et sont chargés de travailler soit seul ou en équipe. Ils agissent donc en concertation avec :

- ses partenaires dans l'entreprise (direction, membres de son équipe autonome, saisonniers, personnels temporaires)
- les personnes extérieures à l'entreprise (clients, livreurs, agriculteurs, adhérents de la coopérative qui livrent leur grains et qui se fournissent en agro-fouritures...)

La profession est soumise à une autonomie et une responsabilité conséquente, car l'agent travaille le plus souvent seul dans un dépôt par rapport au centre administratif de l'entreprise. Il peut s'organiser dans son temps de travail mais il doit, avec l'appui de l'agent commercial du secteur, veiller à gérer le matériel, les stocks, les relations et parfois la gestion des saisonniers.

L'agent de collecte approvisionnement doit en outre développer son sens commercial, sa polyvalence, une bonne connaissance des marchés, des clients et des adhérents, ainsi qu'une connaissance technique des cultures et des agro-fouritures. Il doit également maintenir une attention particulière aux problèmes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités des titulaires du CS "agent de collecte approvisionnement" peuvent être regroupées autour de deux catégories :

- celle des agrofouritures (engrais, produits, phytosanitaires, semences)
- celle des produits d'élevage (aliments, petit matériel)

Les agents de collecte approvisionnement ont, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, comme principales activités :

- la préparation, la conduite, l'entretien et la première maintenance du matériel et des installations
- la réception et le traitement des grains jusqu'à leur expédition
- la réception, l'organisation du stockage et la mise en rayon ou en cellule des approvisionnements destinés à la vente
- la gestion (technique, administrative et comptable) du site, sous la responsabilité de l'administration de la région
- la communication avec les différents partenaires de l'entreprise et la participation à la vie professionnelle et sociale de l'entreprise, en fonction de ses projets et du projet de l'entreprise
- l'accueil, l'information et la distribution des approvisionnements aux adhérents et aux clients, en tenant compte des prévisions, de la politique commerciale de l'entreprise et de la disponibilité des produits

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la collecte, la conservation de céréales et la distribution d'engrais et de produits phytosanitaires

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la collecte des céréales

- Rappeler les caractéristiques des grains récoltés (physiologie, utilisations agro-industrielles, normes commerciales applicables, unités de mesure...)
- Connaître les variétés et les normes commerciales des grains
- Connaître les principes de la conservation des grains (respiration, parasites, température-humidité)

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux semences

- Obtenir des semences
- Observer la qualité d'une semence

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la fertilisation

- Connaître le mécanisme de la nutrition des plantes
- Connaître le principe des amendements et engrais (raisonnement de la fertilisation azotée, analyse de sol, fertilisation P-K)
- Distinguer les produits fertilisants utilisés par les agriculteurs pour conduire leurs cultures
- Distinguer les risques de pollution par les produits fertilisants

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la lutte antiparasitaire

- Connaître les caractéristiques des produits antiparasitaires
- Distinguer les principes et les techniques de la lutte antiparasitaire
- Distinguer pour chaque période de développement de la culture, les parasites susceptibles d'apparaître et les moyens de prévenir leur apparition ou de les détruire.
- Connaître les produits antiparasitaires toxiques

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'alimentation animale

- Connaître les composants de base de l'alimentation animale et leur utilisation selon les espèces
- Interpréter une étiquette d'aliment

Conduire le dépôt dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement en identifiant les principales dispositions réglementaires qui concernent la distribution et l'application de produits antiparasitaires

Identifier les principales dispositions réglementaires et consignes qui concernent la distribution et l'application de produits antiparasitaires dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement

- Appliquer les principales dispositions en vigueur qui concernent la distribution et l'application de produits antiparasitaires dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement
- Consulter la veille concernant les principales dispositions en vigueur sur la distribution et l'application de produits de traitement

Apprécier la qualité des grains à la réception et à l'expédition

- Réaliser une prise d'échantillon représentative d'un lot après l'avoir préalablement apprécié : pureté d'espèce, présence d'insectes, grains germés...
- Utiliser les appareils de mesure des caractéristiques d'un lot, avec leur tolérance (pont bascule, préleveur d'échantillons, humidimètre, poids spécifique, taux de protéines).
- Isoler les lots en fonction de leurs caractéristiques et identifier les variétés en utilisant les méthodes appropriées.
- Constituer, pour l'expédition, des lots homogènes correspondants à la politique commerciale de l'entreprise.

Veiller à la conservation des grains et mettre en œuvre les installations de séchage des grains

- Utiliser le dispositif de conservation adapté à chaque lot.
- Contrôler l'efficacité de l'intervention et surveiller l'état de conservation des lots (température, germination et parasites)

Mettre en œuvre l'installation de collecte dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et d'assurer un premier diagnostic de panne

- S'assurer de la conformité des systèmes de sécurité, du bon fonctionnement des installations et des machines
- Appliquer les règles de sécurité dans le centre
- Appliquer les procédures liées à la protection de l'environnement
- Diagnostiquer une panne

Conseiller et vendre des agro-fouritures en respectant la politique commerciale de l'entreprise et de gérer le centre informatisé dans le respect des règles administratives et de gestion propres à l'entreprise

Communiquer des informations à diverses catégories d'interlocuteurs sur la distribution et l'application de produits phytosanitaires

- Communiquer oralement avec ses différents interlocuteurs professionnels
- Utiliser les différentes sources et messages d'information de la vie sociale et professionnelle
- Produire des messages indispensables aux activités d'encadrement et d'information.
- Développer une écoute active envers ses interlocuteurs
- Travailler en équipe, pour réaliser un objectif commun.

S'informer et gérer l'information du centre pour bien conseiller

- Collecter et classer l'information
- Exploiter l'information afin de conseiller le client correctement
- Enregistrer et transmettre les messages et informations reçues.

Animer le dépôt

- Accueillir les adhérents et clients du centre
- Mettre en valeur la politique technique et commerciale actualisée de l'entreprise
- Rédiger ou saisir tous les documents administratifs utilisés dans le centre

Vendre les produits en magasin en respectant la politique commerciale de l'entreprise

- Déceler le besoin du client
- Orienter le client vers le produit correspondant dans la gamme disponible au centre
- Présenter la gamme de produits commercialisés par l'entreprise.
- Développer un argumentaire
- Réaliser le suivi des comptes clients et de résoudre des problèmes administratifs simples

Solliciter les adhérents ou les clients au téléphone

- Cibler la personne à contacter
- Mener un entretien téléphonique

Organiser et gérer le magasin, les stocks et rendre compte de la gestion des stocks

- Gérer l'approvisionnement régulier du centre
- Justifier des variations d'inventaire
- Saisir les informations relatives au mouvement des produits
- Ranger, classer et organiser le stockage de produits au magasin dans un objectif commercial en respectant les normes de sécurité et les règles environnementales
- Lire et interpréter les étiquettes produits
- Justifier le coût économique des stocks.

Participer à la vie professionnelle et sociale de l'entreprise

Présenter les caractéristiques de son entreprise et de son environnement socio-économique

- Appliquer les principales règles de gestion économique de l'entreprise.
- Présenter l'organisation de l'entreprise et des fonctions des différents acteurs (organigramme, interlocuteurs,

incidence de l'activité exercée)

- Dans une coopérative, connaître les spécificités de fonctionnement et d'organisation

Participer aux activités de la vie professionnelle

- Appliquer les principales dispositions réglementaires de l'hygiène et de la sécurité
- Appliquer les principes essentiels de la législation sociale et du travail, et leurs modalités d'application dans l'entreprise
- Participer aux réunions de travail organisées dans le cadre de son entreprise (CHSCT, groupes de progrès, etc...)

Connaître la filière grains

- Situer la filière grains dans son environnement économique.
- Situer son entreprise dans la filière régionale, nationale, européenne et mondiale.
- Connaître l'organisation des représentants de la filière (fédérations professionnelles, OPCA, offices, etc...)

Organiser son activité

- Se rendre disponible pour les adhérents, clients et collègues de travail.
- Prioriser ses activités pour parer au plus important.
- Planifier ses activités
- Déléguer ses activités, en cas de surcharge de travail

Résoudre des problèmes complexes de la vie socioprofessionnelle

- Résoudre des problèmes par des démarches et comportements
- Proposer une méthode de résolution de problèmes.

Blocs de compétences

RNCP39673BC01 — Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la collecte, la conservation de céréales et la distribution d'engrais et de produits phytosanitaires

LISTE DE COMPÉTENCES

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la collecte des céréales

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux semences

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la fertilisation

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la lutte antiparasitaire

Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'alimentation animale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39673BC02 — Conduire le dépôt dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement en identifiant les principales dispositions réglementaires qui concernent la distribution et l'application de produits antiparasitaires

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les principales dispositions réglementaires et consignes qui concernent la distribution et l'application de produits antiparasitaires dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement

Apprécier la qualité des grains à la réception et à l'expédition

Veiller à la conservation des grains et de mettre en œuvre les installations de séchage des grains

Mettre en œuvre l'installation de collecte dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et d'assurer un premier diagnostic de panne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39673BC03 — Conseiller et vendre des agro-fournitures en respectant la politique commerciale de l'entreprise et de gérer le centre informatisé dans le respect des règles administratives et de gestion propres à l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer pour donner des informations à diverses catégories d'interlocuteurs sur la distribution et l'application de produits phytosanitaires

S'informer et de gérer l'information du centre pour bien conseiller

Animer le dépôt

Vendre les produits en magasin en respectant la politique commerciale de l'entreprise

Solliciter les adhérents ou les clients au téléphone
Organiser et de gérer le magasin, les stocks et de rendre compte de la gestion des stocks

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Évaluation en situation professionnelle

RNCP39673BC04 — Participer à la vie professionnelle et sociale de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES
Présenter les caractéristiques de son entreprise et de son environnement socio-économique
Participer aux activités de la vie professionnelle
Décrire la filière grains
Organiser son travail
Résoudre des problème complexes de la vie socioprofessionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Coopératives ou entreprises de négoce agricole
Les entreprises de ce secteur sous statut coopératif sont de tailles diverses. Il s'agit de dépôts qui comprennent des silos de collecte des céréales, des magasins de distribution de produits phytosanitaires, des installations de stockage d'engrais, un bureau avec guichet lieu d'accueil et des activités administratives du dépôt.

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- Agent de dépôt-conseil
 - Magasinier-conseil
 - Agent technique
 - Magasinier de dépôt
 - Manutentionnaire
 - Conducteur d'installation

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 767 €
Familles professionnelles (FAP)	J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 535
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	32 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Conformément à l'article D. 811-167-3-1 du code rural et de la pêche maritime, lorsque le certificat de spécialisation agricole est demandé par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue, les candidats doivent justifier lors de leur entrée en formation :

Soit de la possession de l'un des diplômes figurant sur la liste fixée ci-après :

- du brevet professionnel option « agroéquipements » ,
- du baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'exploitation agricole », option « productions végétales »
- du baccalauréat professionnel « agroéquipement » ,
- du brevet de technicien agricole option « production », qualification professionnelle « technicien généraliste » ,
- du brevet de technicien agricole option « production », qualification professionnelle « machinisme agricole »,
- du brevet de technicien agricole option « production », qualification professionnelle « protection des cultures » ,
- du brevet de technicien supérieur agricole, option « technologies végétales ».; ou, sur décision du directeur régional de l'agriculture et de la forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Soit de la possession d'un diplôme obtenu en France ou à l'étranger autre que ceux figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option, de niveau au moins équivalent et en rapport avec les diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option ;

Soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau de l'un des diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option. Ils doivent en outre satisfaire aux évaluations de prérequis organisées par le centre.

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt / directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt détermine la recevabilité des justificatifs présentés.

Pour les candidats ne répondant pas aux conditions énumérées ci-dessus, une décision dérogatoire à l'entrée en formation pour le certificat de spécialisation option « Conduite de productions en arboriculture fruitière » peut être prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt/directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3-2 du code rural et de la pêche maritime susvisé

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Les membres du jury sont choisis paritairment parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par le certificat de spécialisation agricole, à parité employeurs et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création de l'option du certificat de spécialisation agricole.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 794 €
Selon la branche	6 794 € – 7 111 €
Prise en charge	Branches concernées
6 794 €	Valeur par défaut · 202 branches
7 111 €	COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNE Branche ITV, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE des exploitations frigorifiques, CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2025
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2257

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40627

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39673/>